



**République d'Haïti**  
**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION**  
**PROFESSIONNELLE (MENFP)**  
**UNITE DE GESTION DE PROJETS (UGP-MENFP)**  
**APPEL D'OFFRES**

**Pays : Haïti**

**Numéro du don : D973-HT**

**Intitulé du Marché : Réhabilitation, renforcement et agrandissement de 6 écoles dans le grand sud (6 lots)**

**Numéro de référence DAO : HT-PEQH-42511-CW-RFB**

1. Le Gouvernement de la République d'Haïti a obtenu un Don de la Banque mondiale pour financer le coût du Projet Promouvoir une Education plus Equitable, Durable et Sure (PROMESSE) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce financement pour effectuer les paiements prévus au titre du marché.
2. **L'Unité de Gestion de Projets du Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle (UGP-MENFP)** invite, par la présente, les Soumissionnaires de pays éligibles à soumettre des Offres sous pli fermé, pour la réalisation des travaux de **Réhabilitation, Renforcement et Agrandissement de six (6) Écoles** situées dans les départements du Sud, des Nippes et de la Grande Anse. La liste des Ecoles et leurs coordonnées GPS et les cahiers des charges sont fournies dans le dossier d'appel d'offres.
  - a. **Lot I : E N. des Irois** dans le département de la Grande 'Anse
  - b. **Lot II : EPGC de Boucan** dans le département de la Grande 'Anse
  - c. **Lot Iii : E N Kounouk** dans le département de la Grande 'Anse
  - d. **Lot IV : EPGC de Thomas Elie** dans le département de la Grande 'Anse
  - e. **Lot V : E. N. de Boulay** dans le département du Sud
  - f. **Lot VI : E FA de Carrefour Joute** dans le département du Sud
3. La passation de marchés sera conduite au niveau national en utilisant un Document d'Appel d'Offres (DAO) tel que défini dans les « Règles de Passation de Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteur de FPI. Septembre 2023 », et est ouvert à tous les Soumissionnaires de pays éligibles.
4. Les Soumissionnaires intéressés de pays éligibles peuvent obtenir des informations supplémentaires au bureau de l'UGP-MENFP, et solliciter le Document d'Appel d'Offres durant les heures de bureau soit de 9 heures à 15 heures à l'adresse indiquée ci-dessous au plus tard le **vendredi 23 mai 2025. Les soumissionnaires doivent se munir d'une clef**

**USB neuve dans son emballage de capacité minimum de 8 GB afin de recevoir les dossiers techniques de l'Appel d'Offres. (Plans, cahiers des charges, spécifications techniques, cadre de devis)**

5. Ne sont pas admis à soumissionner les firmes avec un contrat en cours d'exécution issues de l'Appel d'Offres National (AON) identifié au No. HT-PEQH-417204-CW-RFB du 10 juin 2024 et n'ayant pas encore atteint 70 % de réalisation.
6. Les demandes d'éclaircissements doivent être adressées **au plus tard huit (8) jours** avant la date limite de remise des offres, à l'adresse indiquée ci-dessous au paragraphe 14.
7. Le Document d'Appel d'Offres en français peut être récupéré par tous les Soumissionnaires de pays éligibles en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée au **point 14**.
8. Les Offres doivent être remises à l'Unité de Gestion de Projets du Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle (UGP-MENFP) au No. 3, Rue Villevaleix, Péguy-ville, Haïti au plus tard le **vendredi 13 juin 2025 à 12 : 00 H.**
9. La remise des Offres par voie électronique ne sera pas permise. Toute Offre reçue après la date et l'heure limite de remise des Offres sera écartée.
10. Les Offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants désignés des Soumissionnaires et de toute personne qui souhaite assister à l'ouverture des Offres à l'adresse indiquée ci-dessous : *Unité de Gestion de Projets / Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle (UGP-MENFP) au No. 3, Rue Villevaleix, Péguy-ville, Haïti le Vendredi 13 Juin 2025 à 12 : 30.*
11. Toutes les Offres doivent être accompagnées d'une Garantie d'offre et d'une déclaration en matière d'Exploitation et Abus Sexuels (EAS) et/ou de Harcèlement Sexuel (HS).
12. Un soumissionnaire pourra faire une offre pour tous les lots mais ne sera attributaire que **d'un (1) LOT au maximum.**
13. « Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de Divulgarion des Bénéficiaires Effectifs inclus dans le document d'Appel d'Offres ».
14. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

**Unité de Gestion de Projet du Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle (UGP-MENFP)**  
**No. 3, Rue Villevaleix, Péguy-ville, Haïti,**  
**Téléphone : :(509) 29-10-2020**  
**Adresse électronique : [infomarches\\_ugp@menfp.gouv.ht](mailto:infomarches_ugp@menfp.gouv.ht)**

**Coordination de l'UGP-MENFP**